

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS - LA MARQUE 64 – décembre 2020

Le jeu est organisé par **La marque 64, SAS WD**

ARTICLE 1 : LA SOCIÉTÉ ORGANISATRICE DU JEU

La société SAS WD / La marque 64, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bayonne sous le numéro 325 539 112 et dont le siège est situé au 4 rue de l'Église 64122 Guéthary organise du vendredi 11 au dimanche 20 décembre 2020, un jeu gratuit sans obligation d'achat.

Le jeu est disponible sur la page Facebook de la marque 64 sous l'URL suivant :

<https://www.facebook.com/lamarque64>

et sur Instagram : <https://www.instagram.com/lamarque64/>

ARTICLE 2 : LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, **résident en France métropolitaine** à l'exception des personnels de la société organisatrice et de leurs familles, ainsi que de toutes personnes ayant participé à l'élaboration du jeu.

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

Le participant doit avoir une adresse email valide pour pouvoir être contacté par les organisateurs en cas de gain du lot.

Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

La participation au jeu s'effectue en complétant le formulaire de participation. Champs obligatoires à remplir : Prénom, Nom, Adresse email et Code Postal.

Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne -même nom, même prénom, même adresse électronique.

ARTICLE 4 : DÉTAIL DES DOTATIONS

1^{er} prix

1 vélo électrique de notre partenaire Alltricks + 1 carte cadeau 64 d'une valeur de 64 € + 1 bonnet 64 + 1 affiche 64

Valeur du vélo : 1099 € TTC

Le vélo est disponible à la vente ici : https://www.alltricks.fr/F-187976-velo-ville_voyage_vtc/P-1245289-

[velo de ville électrique mixte bicyclette claud Shimano Tourney 7v 500 Wh 700 mm bleu nuit mat 2020](https://www.alltricks.fr/F-187976-velo-ville_voyage_vtc/P-1245289-) Le gagnant remportera ce modèle avec tout l'équipement indiqué sur la fiche produit.

Notre partenaire Alltricks s'engage à livrer gratuitement le lot en France métropolitaine dans un délai d'1 mois après le tirage au sort.

Du 2^e au 4^e prix

1 bonnet 64xPipolaki (Plusieurs choix de modèle <https://www.64.eu/fr/881-bonnets-echarpes>)

Valeur 36 € TTC

Du 5^e au 10^e prix

1 affiche 64 (4 modèles au choix : <https://www.64.eu/fr/992-affiches>)

Valeur 20 € TTC

Le lot gagné n'est ni échangeable ni remboursable. Dans la limite des stocks disponibles.

ARTICLE 5 : DESIGNATION DU GAGNANT

Les gagnants du jeu-concours seront tirés au sort parmi l'ensemble des participants valides (c'est-à-dire étant en accord avec les conditions des articles 2 et 3), le lundi 21 décembre 2020 à 10h. Ils

seront contactés le jour-même via e-mail et nous leur confirmeront la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier.

Le nom des gagnants sera également publié sur notre page Facebook et Instagram.

Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 15 jours à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci et le lot sera attribué à un nouveau gagnant.

ARTICLE 6 – IDENTIFICATION DES GAGNANTS ET ELIMINATION DE LA PARTICIPATION

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

ARTICLE 7 : LE REGLEMENT DU CONCOURS

Le règlement est disponible durant toute la durée de l'opération sur ce lien :

<https://www.64.eu/img/cms/reglement-du-jeu-dec2020.pdf>

ARTICLE 8 : DONNEES PERSONNELLES

Les informations communiquées par les Participants dans le cadre du jeu feront l'objet d'un traitement informatique, aux fins d'enregistrer les participations, d'informer le gagnant et de lui adresser sa Dotation. Dans le respect des choix effectués par le Participant, lesdites informations pourront être utilisées par la Société Organisatrice et son partenaire à des fins de prospection commerciale en dehors de l'Opération. En application de l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, Loi Informatique et Liberté, modifiée par la Loi du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la Loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 et la Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, le Participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données les concernant auprès de la Société Organisatrice. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite adressée à l'adresse suivante : SAS WD / La marque 64, 4 rue de l'Eglise 64122 Guéthary

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse serviceclients@64.eu